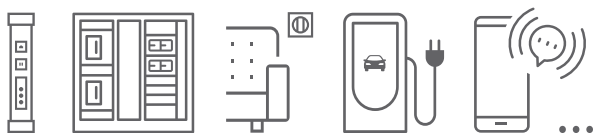


ENSEMBLE AMÉLIORER LES VIES

2022 Rapport financier
semestriel
Au 30 juin



SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2022	3	3	3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
	1.1 - Note préliminaire	4				
	1.2 - Présentation générale	4				
	1.3 - Événements récents	4				
	1.4 - Comparaison des résultats semestriels 2021 et 2022	6				
	1.5 - Flux de trésorerie et endettement	12				
	1.6 - Risques et incertitudes	13				
	1.7 - Perspectives	13				
2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022	14		4	IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	64
	2.1 - États financiers consolidés en normes IFRS au 30 juin 2022	15			4.1 - Responsable du rapport financier semestriel	65
					4.2 - Responsables du contrôle des comptes	66
					4.3 - Politique de l'information	67

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2022



1.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE	4
1.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
1.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2021 ET 2022	6
1.4.1 - Chiffre d'affaires	7
1.4.2 - Coût des ventes	8
1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux	9
1.4.4 - Frais de recherche et développement	9
1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels	10
1.4.6 - Résultat opérationnel	10
1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté	10
1.4.8 - Frais financiers nets	11
1.4.9 - Gains et pertes de change	11
1.4.10 - Impôts sur le résultat	11
1.4.11 - Résultat net part du Groupe	11
1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT	12
1.5.1 - Flux de trésorerie	12
1.5.2 - Endettement	13
1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES	13
1.7 - PERSPECTIVES	13

1.1 - NOTE PRELIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société et les notes annexées aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 2 du présent rapport financier et toute autre information financière figurant dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 avril 2022 sous le numéro D.22-0245. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux

interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 - PRESENTATION GENERALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2021, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 6 994,2 millions d'euros dont plus de 82 % à l'international et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 20,5 % des ventes.

Le *reporting* de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2022 et 2021 à la note 2.1 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (avec notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Chine et l'Inde.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par secteur et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 - ÉVÉNEMENTS RECENTS

Forte croissance des ventes et résultats très solides

Legrand a enregistré, sur les six premiers mois de l'année, de bons résultats caractérisés par une croissance soutenue et une rentabilité élevée.

Le chiffre d'affaires, qui s'établit à plus de 4 milliards d'euros, progresse au total de +18,5%, nourri par une croissance organique soutenue (+10,9%). La marge opérationnelle ajustée ressort à 20,5% des ventes, confirmant une belle résistance en dépit d'un environnement particulièrement instable et inflationniste. Le résultat net progresse de +13,9%.

Dans un contexte économique de plus en plus incertain, le Groupe s'organise pour :

- d'une part saisir toutes les opportunités de croissance grâce à la qualité de son positionnement sur des segments structurellement portés par la digitalisation et les économies d'énergie (notamment les *datacenters*, les solutions d'efficacité énergétique et les produits connectés), l'investissement permanent dans l'innovation, ou encore sa politique continue d'acquisitions *bolt-on* ;
- d'autre part limiter l'impact d'un ralentissement économique sur ses résultats, grâce notamment à la poursuite de l'optimisation de sa base de coûts, un *pricing power* intact et des équipes réactives en prise directe avec leurs marchés.

Chiffre d'affaires consolidé

Au premier semestre 2022, le chiffre d'affaires progresse de +18,5% par rapport à la même période de 2021, et atteint 4 092 millions d'euros.

La progression organique des ventes est de +10,9% sur la période, avec +10,0% dans les pays matures et +13,6% dans les nouvelles économies. Cette évolution reflète de nombreux succès commerciaux, le *pricing power* de Legrand, ainsi que la gestion, toujours très active, de la *supply chain*, dont les tensions restent élevées au deuxième trimestre, en particulier pour les composants électroniques.

L'effet périmètre lié aux acquisitions est de +2,4%. Sur la base des acquisitions réalisées, et de leurs dates probables de consolidation, cet effet serait d'environ +3% en année pleine.

L'impact de l'effet de change au premier semestre 2022 est de +4,4%. Sur la base des taux de change moyens du mois de juin 2022 seul, l'effet de change annuel sur le chiffre d'affaires serait de près de +4,5% en 2022.

Résultat et marge opérationnels ajustés

Au premier semestre 2022, le résultat opérationnel ajusté est de 838 millions d'euros, en progression de +10,0% par rapport au premier semestre 2021. La marge opérationnelle ajustée s'établit ainsi à 20,5% des ventes de la période.

Avant acquisitions (à périmètre 2021), la marge opérationnelle ajustée atteint 20,8% du chiffre d'affaires du premier semestre 2022, en baisse de -1,2 point par rapport au premier semestre 2021.

Dans un environnement restant fortement inflationniste (dont une hausse d'environ +17% pour les matières premières et composants au premier semestre), le maintien d'un niveau

rentabilité élevé reflète une solide maîtrise des frais et des prix de vente.

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe est en hausse de +13,9% par rapport à la même période de 2021, à 548 millions d'euros. La hausse de +67 millions d'euros provient principalement de :

- la progression du résultat opérationnel (+73 millions d'euros) ;
- l'évolution favorable (+5 millions d'euros) du résultat financier et de change ; et
- la hausse du montant de l'impôt sur les sociétés (-11 millions d'euros).

Génération de cash et structure de bilan

La marge brute d'autofinancement s'établit à 787 millions d'euros, soit 19,2% des ventes du premier semestre 2022, en baisse de -1,0 point par rapport au premier semestre 2021.

A 16,8% des ventes des six premiers mois, soit 688 millions d'euros, le *cash flow* libre normalisé est en croissance de +19,2% par rapport au premier semestre 2021.

Le *cash flow* libre représente 7,8% du chiffre d'affaires de la période, avec notamment le maintien d'une couverture de stocks renforcée, visant à servir au mieux les clients du Groupe.

Le ratio de dette nette sur EBITDA¹ s'établit à 1,6 au 30 juin 2022.

Acquisitions

Au cours des six premiers mois 2022, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- Emos, leader en Europe Centrale et Orientale des composants d'installation électrique. Basé en République tchèque, Emos réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 85 millions d'euros ; et
- Usystems, spécialiste de solutions pour *datacenters*. Les solutions de refroidissement et d'armoires d'Usystems permettent à ses clients de réduire les consommations d'énergie dans les *datacenters* et donc leur empreinte carbone. Fondé en 2003 et basé à Bedford au Royaume-Uni, Usystems emploie environ 70 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 millions d'euros, dont 50% aux Etats-Unis.

¹ Sur la base de l'EBITDA des 12 derniers mois.

1.4 - COMPARAISON DES RESULTATS SEMESTRIELS 2021 ET 2022

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Chiffre d'affaires	4 092,4	3 453,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(2 059,4)	(1 645,7)
Frais administratifs et commerciaux	(998,1)	(869,5)
Frais de recherche et développement	(175,3)	(163,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(70,2)	(58,8)
Résultat opérationnel	789,4	716,2
Charges financières	(43,8)	(45,7)
Produits financiers	5,1	3,3
Gains (pertes) de change	0,6	(0,9)
Résultat financier	(38,1)	(43,3)
Résultat avant impôts	751,3	672,9
Impôts sur le résultat	(202,9)	(191,7)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	548,4	481,2
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	548,1	481,3
- Intérêts minoritaires	0,3	(0,1)

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	202,9	191,7
(Gains) pertes de change	(0,6)	0,9
Produits financiers	(5,1)	(3,3)
Charges financières	43,8	45,7
Résultat opérationnel	789,4	716,2
Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions	48,4	45,2
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	837,8	761,4
Charges liées aux restructurations ajustées ⁽¹⁾	14,3	12,6
Résultat opérationnel ajusté récurrent	852,1	774,0

(1) Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

1.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 18,5 % à 4 092,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 3 453,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, qui se décompose ainsi :

- + 10,9 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants) ;
- + 2,4 % dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions, avec les effets reports des acquisitions 2021 consolidées sur 6 mois en 2022 et notamment Ecotap (Pays -bas), Ensto Building Systems (Finlande), et Geiger (Allemagne) ; et
- + 4,4 % provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2021 et les six premiers mois de 2022 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final).

Europe	11,3 %
Amérique du Nord et Centrale	11,2 %
Reste du Monde	9,7 %
Total	10,9 %

Les commentaires ci-après concernent le chiffre d'affaires par zone de destination.

Europe : (41,5% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en hausse totale de + 15,9 % à 1 699,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 1 467,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2021. Cette progression des ventes résulte : d'une variation de périmètre positive de + 5,4 %, d'une variation des taux de change défavorable de - 1,2 %, d'une croissance organique du chiffre d'affaires de + 11,3 %.

Les pays matures d'Europe (35,9% du chiffre d'affaires du Groupe) sont en croissance organique de +9,5% au premier semestre 2022, dont +9,1% au deuxième trimestre seul.

Les ventes dans les nouvelles économies d'Europe sont en hausse de +22,5% au premier semestre. Au deuxième trimestre seul, le chiffre d'affaires croît de +13,8%, impacté négativement par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Ces deux pays représentaient ensemble environ 2% du chiffre d'affaires du Groupe sur l'année 2021.

Amérique du Nord et Centrale : (39,1% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 22,6 % et s'élève à 1 597,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 1 303,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021. Cette progression du chiffre d'affaires résulte : d'une variation de périmètre de + 0,1 %, d'une variation des taux de change favorable de + 10,2 %, d'une croissance organique de + 11,2 %.

Aux Etats-Unis seuls (35,8% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en hausse organique de

+11,3% sur les six premiers mois de l'année, dont +11,6% au deuxième trimestre seul. La progression pour l'ensemble du premier semestre reste en particulier tirée par une croissance marquée des ventes destinées aux applications non-résidentielles.

Sur le semestre, les ventes sont quasi-stables au Canada, et en forte progression au Mexique.

Reste du Monde : (19,4% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 794,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 683,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, soit une hausse de + 16,3 % résultant : d'une variation de périmètre de + 0,2 %, d'une évolution favorable des taux de change de + 5,9 %, d'une croissance organique de + 9,7 %.

En Asie-Pacifique (12,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en progression de +12,2% au premier semestre 2022 et de +16,0% au seul deuxième trimestre. Ces très belles dynamiques reflètent une croissance très soutenue en Inde, compensant un retrait enregistré en Chine.

En Afrique et au Moyen-Orient (3,5% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires croît de +9,8% sur les six premiers mois de l'année et de +14,6% sur le deuxième trimestre. Sur six mois, l'évolution des ventes est soutenue et à un niveau comparable en Afrique et au Moyen-Orient, avec de nombreux pays enregistrant de fortes croissances à deux chiffres.

En Amérique du Sud (3,3% du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes sont en légère progression de +0,9% au premier semestre, enregistrant un recul de -5,9% au deuxième trimestre, notamment du fait du Brésil.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2022 :

	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2022		30 juin 2021	
	€	%	€	%
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>				
Chiffres d'affaires par zone de destination				
Europe	1 699,8	41,5	1 467,0	42,5
Amérique du Nord et Centrale	1 597,8	39,1	1 303,2	37,7
Reste du Monde	794,8	19,4	683,2	19,8
Total	4 092,4	100,0	3 453,4	100,0

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2022.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2022	2021	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 699,8	1 467,0	15,9 %	5,4 %	11,3 %	(1,2 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 597,8	1 303,2	22,6 %	0,1 %	11,2 %	10,2 %
Reste du Monde	794,8	683,2	16,3 %	0,2 %	9,7 %	5,9 %
Total consolidé	4 092,4	3 453,4	18,5 %	2,4 %	10,9 %	4,4 %

(1) à structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2022.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2022	2021	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 778,7	1 532,3	16,1 %	5,3 %	11,6 %	(1,3 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 621,1	1 327,0	22,2 %	0 %	10,8 %	10,2 %
Reste du Monde	692,6	594,1	16,6 %	0 %	9,3 %	6,7 %
Total consolidé	4 092,4	3 453,4	18,5 %	2,4 %	10,9 %	4,4 %

(1) à structure et taux de change constants.

1.4.2 - Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé est en hausse de 25,1 % à 2 059,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 1 645,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, principalement du fait :

- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;
- de la hausse du volume de matières premières et composants consommés en raison de l'augmentation de la production ; et

- de la hausse du prix des matières premières et composants en 2022 par rapport à 2021.

partiellement compensées par :

- les efforts continus de productivité et d'adaptation.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté passant de 47,7 % pour le premier semestre 2021 à 50,3 % pour le premier semestre 2022.

1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 14,8 % atteignant 998,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 869,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, essentiellement du fait de :

- la poursuite des investissements de croissance dans les activités en expansion ; et
- la consolidation des nouvelles entités acquises.

partiellement compensées par :

- le maintien des initiatives d'adaptation et de productivité.

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en baisse à 24,4 % pour le premier semestre 2022 contre 25,2 % pour le premier semestre 2021.

1.4.4 - Frais de recherche et développement

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Frais de recherche et développement	(175,3)	(163,2)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	6,7	6,3
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	14,0	13,1
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(154,6)	(143,8)
Frais de développement capitalisés	(14,8)	(16,7)
Dépenses de recherche et développement	(169,4)	(160,5)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des immobilisations incorporelles liés à des frais de développement immobilisables.

À ce titre, 14,8 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2022 contre 16,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021.

Les charges d'amortissement des frais de développement capitalisés enregistrées au titre du premier semestre 2022 s'élèvent à 14,0 millions d'euros contre 13,1 millions d'euros au titre du premier semestre 2021.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 175,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 et 163,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021. En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 169,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 (soit 4,1 % du chiffre d'affaires) contre 160,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 (soit 4,6 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2022, les activités de recherche et développement ont employé plus de 2 600 personnes dans plus de vingt pays.

1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2022, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 70,2 millions d'euros contre 58,8 millions d'euros sur la même période en 2021.

1.4.6 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 10,2 % à 789,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 716,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 18,5 % du chiffre d'affaires ;
- d'une hausse de 25,1 % du coût des ventes ;
- d'une hausse de 13,6 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement ; et

- d'une augmentation des autres produits et charges opérationnels de 11,4 millions d'euros.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 19,3 % au cours du premier semestre 2022 contre 20,7 % au cours du premier semestre 2021.

1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 10,0 % à 837,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 761,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2021 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

- Europe : une baisse de 1,4 % pour atteindre 392,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 397,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, représentant 22,0 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2022 contre 25,9 % les six premiers mois de 2021 ;
- Amérique du Nord et Centrale : une hausse de 19,0 % pour atteindre 304,4 millions d'euros au

cours du premier semestre 2022 contre 255,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, représentant 18,8 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2022 contre 19,3 % les six premiers mois de 2021 ; et

- Reste du monde : une hausse de 31,0 % pour atteindre 141,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 107,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2021, représentant 20,4 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2022 contre 18,2 % les six premiers mois de 2021.

Au cours du premier semestre 2022, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2021) s'établit à 20,8 % du chiffre d'affaires, soit une détérioration de -1,2 point par rapport au premier semestre 2021 (22,0 %). Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 20,5 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2022.

1.4.8 - Frais financiers nets

Les frais financiers nets correspondent principalement aux frais financiers des Obligations *Yankee*, des emprunts obligataires émis en 2012, 2015, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, aux frais au titre du Contrat de Crédit 2011 amendé en juillet 2014 et décembre 2019 et des autres emprunts bancaires (voir paragraphe 1.5.2 du présent rapport), desquels sont déduits les produits financiers provenant du placement des disponibilités et des équivalents de trésorerie.

Les charges financières s'établissent à 43,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 45,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021. Les produits financiers s'élèvent à 5,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 3,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2021.

Les frais financiers nets sont en baisse de 3,7 millions d'euros les six premiers mois de 2022 par rapport à la même période de 2021 pour représenter 0,9 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2022 contre 1,2 % pour la même période de 2021.

1.4.9 - Gains et pertes de change

Les gains ou pertes de change correspondent pour l'essentiel aux écarts de change constatés lors du règlement des opérations en devises ainsi qu'aux effets de conversion au cours de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les gains de change s'élèvent à 0,6 million d'euros au cours du premier semestre 2022 contre des pertes de change de 0,9 million d'euros au cours du premier semestre 2021.

1.4.10 - Impôts sur le résultat

Au cours des six premiers mois 2022 Legrand a enregistré un résultat avant impôts de 751,3 millions d'euros, en hausse par rapport aux six premiers mois 2021 où il était ressorti à 672,9 millions d'euros.

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 202,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 191,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2021.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 27,0 % les six premiers mois de 2022 contre 28,5 % sur la même période de 2021.

1.4.11 - Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 548,1 millions d'euros les six premiers mois de 2022 en hausse de 66,8 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe du premier semestre 2021 soit +13,9 % reflétant principalement :

- une amélioration de 73,2 millions d'euros du résultat opérationnel ;
- une amélioration de 3,7 millions d'euros des frais financiers nets ;
- une hausse de 11,2 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat ;
- une amélioration de 0,4 million d'euros du résultat des intérêts minoritaires.

1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Flux de trésorerie des opérations courantes	380,4	621,7
Flux de trésorerie des opérations d'investissements*	(199,9)	(61,2)
Flux de trésorerie des opérations financières	(346,4)	(399,3)
Effet net des conversions sur la trésorerie	47,5	12,9
Variation nette de la trésorerie	(118,4)	174,1
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(61,5)	(58,7)

Pour une analyse détaillée des flux de trésorerie, le lecteur est invité à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

1.5.1.1 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 380,4 millions d'euros au 30 juin 2022 contre une ressource de 621,7 millions d'euros au 30 juin 2021 soit une diminution de 241,3 millions d'euros.

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) de 89,1 millions d'euros qui atteint 786,9 millions d'euros au 30 juin 2022 à comparer à 697,8 millions d'euros au 30 juin 2021 ainsi qu'à la variation du besoin en fonds de roulement qui s'est traduite par une utilisation de trésorerie de 406,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2022 à comparer à une utilisation de trésorerie de 76,1 millions d'euros sur la même période de 2021, soit une utilisation de trésorerie en hausse de 330,4 millions d'euros.

1.5.1.2 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements au cours du premier semestre 2022 se sont élevés à 199,9 millions d'euros contre 61,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2021.

Au premier semestre 2022, les investissements et les frais de développement capitalisés ont représenté 61,5 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 58,7 millions d'euros au premier semestre 2021, soit 1,7 % du chiffre d'affaires.

Au premier semestre 2022, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 139,7 millions d'euros contre 5,8 millions d'euros au premier semestre 2021.

1.5.1.3 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 346,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 439,3 millions d'euros, une augmentation des concours bancaires courants de 484,6 millions d'euros et des rachats d'actions propres et rachats d'actions via le contrat liquidité de 45,0 millions d'euros partiellement compensés par une augmentation de nouveaux financements long terme pour 100,0 millions d'euros.

1.5.2 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 5 531,7 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 5 312,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 669,9 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 2 788,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 2 861,8 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 2 524,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 45 % au 30 juin 2022 à comparer avec un ratio de 44 % au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, l'endettement brut total comprend :

- 3 700,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en décembre 2015 (300,0 millions d'euros), juillet 2017 (1 milliard d'euros), octobre 2017 (400,0 millions d'euros), mars 2018 (400,0 millions d'euros), juin 2019 (400,0 millions d'euros), mai 2020 (600,0 millions d'euros) et en octobre 2021 (600,0 millions d'euros) ;
- 1 140,0 millions d'euros de titres négociables (dont 975,0 millions d'euros à court terme et 165,0 millions d'euros à moyen terme) ;
- 317,8 millions d'euros au titre des Obligations *Yankee* ;
- 295,8 millions d'euros de dettes financières de location ; et
- 78,1 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 2 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document d'enregistrement universel déposé le 6 avril 2022 sous le numéro D.22-0245 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7 - PERSPECTIVES

Le Groupe poursuit en 2022 sa stratégie de développement rentable et responsable dans le cadre de sa feuille de route stratégique.

Tenant compte des bonnes réalisations du premier semestre 2022 et des perspectives macroéconomiques actuelles, Legrand révisé ses objectifs annuels fixés pour 2022, en visant dorénavant :

- une croissance de ses ventes hors effet de change, revue à la hausse, comprise entre +9% et +12% (contre +5% et 11% précédemment) avec (i) une croissance organique comprise entre +6% et +9% (contre +3% et +7% précédemment) et (ii) un effet

périmètre d'environ +3% (contre entre +2% et +4% précédemment) ;

- une marge opérationnelle ajustée de l'ordre de 20% du chiffre d'affaires, avec (i) une marge de 19,9% à 20,7% avant acquisitions (à périmètre 2021) et (ii) une dilution liée aux acquisitions comprise entre -20 et -40 points de base.

Le Groupe vise par ailleurs un taux de réalisation d'environ 100% pour la première année de sa feuille de route RSE 2022-2024, exprimant une démarche ESG exemplaire et ambitieuse.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022



2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2022	15
2.1.1 - Compte de résultat consolidé	15
2.1.2 - État du résultat global de la période	16
2.1.3 - Bilan Consolidé	17
2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	20
2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés	21

2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2022

2.1.1 - Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2)	4 092,4	3 453,4
Charges opérationnelles (note 2.3)		
Coût des ventes	(2 059,4)	(1 645,7)
Frais administratifs et commerciaux	(998,1)	(869,5)
Frais de recherche et développement	(175,3)	(163,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(70,2)	(58,8)
Résultat opérationnel	789,4	716,2
Charges financières	(43,8)	(45,7)
Produits financiers	5,1	3,3
Gains (pertes) de change	0,6	(0,9)
Résultat financier	(38,1)	(43,3)
Résultat avant impôts	751,3	672,9
Impôts sur le résultat (note 2.4)	(202,9)	(191,7)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	548,4	481,2
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	548,1	481,3
- Intérêts minoritaires	0,3	(0,1)
Résultat net par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	2,056	1,803
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> (note 4.1.3)	2,040	1,788

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.2 - État du résultat global de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
<i>Eléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion	459,1	156,6
Couvertures de flux de trésorerie	42,1	0,0
Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres	6,2	4,2
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Écarts actuariels (note 4.5.1.1)	35,3	15,2
Impôts différés sur écarts actuariels	(8,6)	(3,7)
Autres (note 5.1.1.1)	0,0	0,0
Résultat global de la période	1 082,5	653,5
Dont :		
- Groupe	1 082,0	653,5
- Intérêts minoritaires	0,5	0,0

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.3 - Bilan Consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 536,5	2 485,3
Goodwill (note 3.2)	5 655,4	5 241,2
Immobilisations corporelles (note 3.3)	730,4	719,2
Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	283,7	268,4
Autres titres immobilisés	1,4	2,4
Autres actifs non courants	61,4	62,6
Impôts différés (note 4.7)	133,5	116,3
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 402,3	8 895,4
Actifs courants		
Stocks (note 3.5)	1 459,6	1 252,7
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	1 058,1	728,5
Créances d'impôt courant ou exigible	117,8	115,1
Autres créances courantes (note 3.7)	270,5	240,4
Autres actifs financiers courants	49,4	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8)	2 669,9	2 788,3
TOTAL ACTIFS COURANTS	5 625,3	5 131,4
TOTAL ACTIF	15 027,6	14 026,8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 067,3	1 069,8
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	5 425,0	5 268,5
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(162,9)	(621,8)
Capitaux propres revenant au Groupe	6 329,4	5 716,5
Intérêts minoritaires	6,8	3,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 336,2	5 720,3
Passifs non courants		
Provisions non courantes (note 4.4. et 4.5.2)	227,0	196,6
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	128,7	170,7
Emprunts non courants (note 4.6.1)	4 456,7	4 485,9
Impôts différés (note 4.7)	928,9	866,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 741,3	5 719,7
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	908,6	810,5
Dettes d'impôt courant ou exigible	55,0	39,6
Provisions courantes (note 4.4)	128,9	135,8
Autres passifs courants (note 4.8)	782,5	774,3
Emprunts courants (note 4.6.2)	1 075,0	826,6
Autres passifs financiers courants	0,1	0,0
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 950,1	2 586,8
TOTAL PASSIF	15 027,6	14 026,8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3)	62,2	55,4
– Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.3)	51,7	48,3
– Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3)	13,4	13,3
– Amortissements des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	35,5	33,5
– Amortissement des charges financières	1,8	1,8
– Perte de valeur des goodwill (note 3.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés non courants	29,8	44,8
– Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	38,9	19,5
– Pertes (gains) de change latents	5,2	3,6
– Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,0	(0,2)
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	0,0	(3,4)
Variation du besoin en fonds de roulement :		
– Stocks (note 3.5)	(139,6)	(121,8)
– Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	(287,6)	(97,1)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68,5	121,7
– Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8)	(47,8)	21,1
Flux de trésorerie des opérations courantes	380,4	621,7
– Produit résultant des cessions d'actifs	2,0	8,3
– Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(46,7)	(42,0)
– Frais de développement capitalisés	(14,8)	(16,7)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,7)	(5,0)
– Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (note 1.3.2)	(139,7)	(5,8)
Flux de trésorerie des opérations d'investissements	(199,9)	(61,2)
– Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0
– Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)	(45,0)	(94,9)
– Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(439,3)	(377,9)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	0,0	0,0
– Nouveaux financements long terme (note 4.6)	100,0	216,0
– Remboursement des financements long terme* (note 4.6)	(446,7)	(38,0)
– Frais d'émission de la dette	0,0	0,0
– Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6)	484,6	(104,5)
– Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.3.2)	0,0	0,0
Flux de trésorerie des opérations financières	(346,4)	(399,3)
Effet net des conversions sur la trésorerie	47,5	12,9
Variation nette de la trésorerie	(118,4)	174,1
Trésorerie au début de la période	2 788,3	2 791,7
Trésorerie à la fin de la période (note 3.8)	2 669,9	2 965,8
Détail de certains éléments :		
– intérêts payés au cours de la période**	42,0	42,1
– impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	151,4	125,4

* Dont 35,5 millions d'euros de remboursement de dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2022 (33,0 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2021).

** Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes ; dont 3,4 millions d'euros d'intérêts liés aux dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2022 (3,4 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2021).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant au Groupe						Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecarts actuariels*	Total	Intérêts minoritaires	
Au 31 décembre 2020	1 069,8	4 881,2	(962,3)	(92,9)	4 895,8	10,2	4 906,0
Résultat net de la période		481,3			481,3	(0,1)	481,2
Autres éléments du résultat global		4,2	156,5	11,5	172,2	0,1	172,3
Résultat global de la période		485,5	156,5	11,5	653,5	0,0	653,5
Dividendes versés		(377,9)			(377,9)		(377,9)
Augmentation de capital et prime d'émission					0,0		0,0
Annulation d'actions propres					0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(94,9)			(94,9)		(94,9)
Variation de périmètre**		(1,5)			(1,5)	(1,9)	(3,4)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,4)			(0,4)		(0,4)
Paiements fondés sur des actions		15,2			15,2		15,2
Au 30 juin 2021	1 069,8	4 907,2	(805,8)	(81,4)	5 089,8	8,3	5 098,1
Résultat net de la période		423,2			423,2	0,7	423,9
Autres éléments du résultat global		8,7	184,0	13,8	206,5	0,1	206,6
Résultat global de la période		431,9	184,0	13,8	629,7	0,8	630,5
Dividendes versés					0,0		0,0
Augmentation de capital et prime d'émission					0,0		0,0
Annulation d'actions propres					0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		3,2			3,2		3,2
Variation de périmètre**		(21,3)			(21,3)	(5,3)	(26,6)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Paiements fondés sur des actions		15,3			15,3		15,3
Au 31 décembre 2021	1 069,8	5 336,1	(621,8)	(67,6)	5 716,5	3,8	5 720,3
Résultat net de la période		548,1			548,1	0,3	548,4
Autres éléments du résultat global		48,3	458,9	26,7	533,9	0,2	534,1
Résultat global de la période		596,4	458,9	26,7	1 082,0	0,5	1 082,5
Dividendes versés		(439,3)			(439,3)		(439,3)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)					0,0		0,0
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)		(2,5)	(47,3)		(49,8)		(49,8)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		4,8			4,8		4,8
Variation de périmètre**		0,1			0,1	2,5	2,6
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,5			0,5		0,5
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		14,6			14,6		14,6
Au 30 juin 2022	1 067,3	5 465,9	(162,9)	(40,9)	6 329,4	6,8	6 336,2

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	22
NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	23
1.1 Informations générales	23
1.2 Principes comptables	23
1.3 Opérations et événements importants de la période	26
1.4 Périmètre de consolidation	26
NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE	27
2.1 Informations sectorielles	27
2.2 Chiffre d'affaires	29
2.3 Principales charges opérationnelles par nature	30
2.4 Impôts sur le résultat	31
NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF	32
3.1 Immobilisations incorporelles	32
3.2 <i>Goodwill</i>	34
3.3 Immobilisations corporelles	36
3.4 Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location	37
3.5 Stocks	38
3.6 Créances clients et comptes rattachés	38
3.7 Autres créances courantes	39
3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF	40
4.1 Capital social et résultat net par action	40
4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	41
4.3 Réserves et réserves de conversion	44
4.4 Provisions	45
4.5 Avantages long terme au personnel	46
4.6 Emprunts non courants et courants	49
4.7 Impôts différés	53
4.8 Autres passifs courants	53
NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS	54
5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers	54
5.2 Engagements hors bilan	57
5.3 Litiges et passifs éventuels	57
5.4 Événements postérieurs à la clôture	57
5.5 Réconciliation des chiffres clés	58

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Chiffre d'affaires	4 092,4	3 453,4
Résultat opérationnel ajusté	837,8	761,4
En % du chiffre d'affaires	20,5 %	22,0 %
	20,8 % avant ⁽¹⁾ acquisitions	
Résultat opérationnel	789,4	716,2
En % du chiffre d'affaires	19,3 %	20,7 %
Résultat net part du Groupe	548,1	481,3
En % du chiffre d'affaires	13,4 %	13,9 %
Cash flow libre normalisé	688,2	577,4
En % du chiffre d'affaires	16,8 %	16,7 %
Cash flow libre	320,9	571,3
En % du chiffre d'affaires	7,8 %	16,5 %
Dettes financières nettes au 30 juin	2 861,8	2 545,3

(1) A périmètre 2021.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés avec les états financiers est disponible dans la note 5.5.

NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans près de 180 pays.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 28 juillet 2022 par le Conseil d'administration. Ils doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2021 tels qu'établis dans le document d'enregistrement universel déposé le 06 avril 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.220245.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2022, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), notamment à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire », et aux publications du Comité d'interprétations IFRS (*IFRS Interpretations Committee*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 1er janvier 2022.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau Européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2022, avec incidence sur les états financiers 2022 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2022, sans incidence sur les états financiers 2022 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Non applicable.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Amendement à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.

Cet amendement vise à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe a examiné cet amendement afin de déterminer les impacts dans les états financiers et les modifications qu'il pourrait entraîner dans les informations communiquées.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement.

Amendement à IAS 12 – Impôts sur les résultats

En mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 – Impôts sur les résultats.

Cet amendement consiste à réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de l'impôt différé pour des transactions telles que les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cet amendement.

1.2.1.5 Normes nouvellement applicables par le Groupe

IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Le 16 mars 2022, l'International Practices Task Force (IPTF) du Center for Audit Quality (CAQ), référence habituelle pour identifier les pays en hyperinflation, a intégré la Turquie dans la liste des économies hyperinflationnistes.

La norme IAS 29 prévoit de retraiter les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est déterminée dans une devise hyperinflationniste.

Conformément aux prescriptions de la norme, le Groupe a identifié et évalué les retraitements nécessaires à la présentation appropriée des impacts de la devise hyperinflationniste turque dans les états financiers consolidés.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Toute entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des *goodwill*, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme, et les taux de redevance pour les marques à durée d'utilité indéfinie.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par le *management*.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il n'est pas probable qu'il pourra utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations du *management* du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les droits d'utilisation d'actifs, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 OPÉRATIONS ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Les activités de Legrand en Russie et en Ukraine représentaient environ 2% du chiffre d'affaires réalisé pour l'ensemble de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, la valeur des actifs du Groupe en Russie, hors réserves de conversion, représentaient environ 1% du total bilan du Groupe.

1.4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.4.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 226 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.4.1 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2021. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2022 est présentée ci-après dans la note 1.4.2.

1.4.2 Évolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis fin 2020 est le suivant :

2021	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
Champion One	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Compose	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Ecotap			Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Ensto Building Systems				2 mois de résultat
Geiger				Au bilan uniquement

2022	31 mars	30 juin
Intégration globale		
Champion One	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Compose	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Ecotap	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Ensto Building Systems	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Geiger	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Emos	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Usystems		Au bilan uniquement

Au cours des six premiers mois 2022, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- Emos, leader en Europe Centrale et Orientale des composants d'installation électrique. Basé en République tchèque, Emos réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 85 millions d'euros ; et
- Usystems, spécialiste de solutions pour *datacenters*. Les solutions de refroidissement et d'armoires d'Usystems permettent à ses clients de réduire les consommations d'énergie dans les *datacenters* et donc leur empreinte carbone. Fondé en 2003 et basé à Bedford au Royaume-Uni, Usystems emploie environ 70 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 millions d'euros, dont 50% aux Etats-Unis.

NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE

2.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et du management du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie, et la Turquie) ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les États-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et

- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires. En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment pour l'essentiel à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Période de 6 mois close le 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 778,7 ⁽¹⁾	1 621,1 ⁽²⁾	692,6	4 092,4
Coût des ventes	(823,4)	(844,1)	(391,9)	(2 059,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(513,6)	(502,2)	(157,6)	(1 173,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(57,8)	(7,8)	(4,6)	(70,2)
Résultat opérationnel	383,9	267,0	138,5	789,4
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(8,1)	(37,4)	(2,9)	(48,4)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels				0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	392,0	304,4	141,4	837,8
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(36,8)	(13,2)	(12,2)	(62,2)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3,6)	(1,1)	(0,6)	(5,3)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(12,9)	0,0	(0,5)	(13,4)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,1)	(12,0)	(10,4)	(35,5)
- dont charges liées aux restructurations	(10,0)	(2,6)	(1,7)	(14,3)
Investissements	(31,4)	(9,2)	(6,1)	(46,7)
Frais de développement capitalisés	(14,1)	0,0	(0,7)	(14,8)
Immobilisations corporelles nettes	445,5	155,5	129,4	730,4
Total actifs courants	3 468,0	1 185,3	972,0	5 625,3
Total passifs courants	1 977,6	518,5	454,0	2 950,1

(1) Dont France : 653,2 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 497,8 millions d'euros.

Période de 6 mois close le 30 juin 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 532,3 ⁽¹⁾	1 327,0 ⁽²⁾	594,1	3 453,4
Coût des ventes	(660,1)	(642,0)	(343,6)	(1 645,7)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(454,0)	(436,2)	(142,5)	(1 032,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(27,7)	(28,3)	(2,8)	(58,8)
Résultat opérationnel	390,5	220,5	105,2	716,2
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(7,1)	(35,4)	(2,7)	(45,2)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels				0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>				0,0
Résultat opérationnel ajusté	397,6	255,9	107,9	761,4
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(31,9)	(12,5)	(10,8)	(55,2)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3,8)	(1,3)	(0,4)	(5,5)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(12,8)	0,0	(0,5)	(13,3)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,1)	(11,0)	(9,4)	(33,5)
- dont charges liées aux restructurations	(8,5)	(6,2)	2,1	(12,6)
Investissements	(28,2)	(7,0)	(6,8)	(42,0)
Frais de développement capitalisés	(16,0)	0,0	(0,7)	(16,7)
Immobilisations corporelles nettes	420,0	139,7	114,4	674,1
Total actifs courants	3 412,3	821,3	804,4	5 038,0
Total passifs courants	2 442,3	416,4	427,3	3 286,0

(1) Dont France : 625,4 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1,229,4 millions d'euros.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe provient très majoritairement de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2021 près de 17 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (l'obligation de performance relative à la livraison étant non matérielle dans le cadre des contrats avec les clients).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, i.e. est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires. Par défaut, les paiements variables faits aux

clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 4 092,4 millions d'euros au premier semestre 2022, en augmentation totale par rapport au premier semestre 2021 de + 18,5 %, du fait d'une augmentation organique + 10,9 %, de l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions + 2,4 % et d'effets de change favorables + 4,4 %.

L'évolution du chiffre d'affaires par destination se ventile de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2022	2021	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 699,8	1 467,0	15,9 %	5,4 %	11,3 %	(1,2 %)
Amérique du Nord et Centrale	1 597,8	1 303,2	22,6 %	0,1 %	11,2 %	10,2 %
Reste du Monde	794,8	683,2	16,3 %	0,2 %	9,7 %	5,9 %
Total consolidé	4 092,4	3 453,4	18,5 %	2,4 %	10,9 %	4,4 %

(1) à structure et taux de change constants.

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans le secteur opérationnel Europe ; Amérique centrale et Mexique dans

le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale ; Asie hors Corée du Sud, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient dans le secteur opérationnel Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires par destination réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Pays matures	3 067,4	2 580,6
Nouvelles économies	1 025,0	872,8
TOTAL	4 092,4	3 453,4

2.3 PRINCIPALES CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Consommation de matières premières et composants	(1 483,8)	(1 135,3)
Charges de personnel	(931,1)	(850,7)
Autres charges externes	(655,0)	(541,2)
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	(35,5)	(33,5)
Amortissements des immobilisations corporelles	(62,2)	(56,4)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(65,1)	(61,3)
Charges liées aux restructurations	(14,3)	(12,6)
Perte de valeur des goodwill	0,0	0,0
Autres	(56,0)	(46,2)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(3 303,0)	(2 737,2)

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au 30 juin 2022 représentent 38 051 personnes (37 473 au 30 juin 2021), dont 30 685 effectifs moyens de *back office* et 7 366 effectifs moyens de *front office* (respectivement 30 483 et 6 990 au 30 juin 2021).

2.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Impôts courants	(175,9)	(156,1)
Impôts différés	(27,0)	(35,6)
IMPOSITION TOTALE	(202,9)	(191,7)

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 751,3 millions d'euros sur le premier semestre 2022 (672,9 millions d'euros sur le premier semestre 2021) :

<i>(Taux d'imposition)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Taux normal d'imposition en France	25,83 %	28,41 %
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(1,72 %)	(4,13 %)
- éléments non imposables	0,48 %	(0,76 %)
- éléments imposables à des taux spécifiques	(0,21 %)	(0,23 %)
- autres	2,50 %	5,26 %
	26,88 %	28,55 %
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,08 %	(0,11 %)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,04 %	0,05 %
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	27,00 %	28,49 %

NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Marques	1 883,6	1 849,6
Brevets	124,3	125,5
Relations clients	374,8	358,3
Autres immobilisations incorporelles	153,8	151,9
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	2 536,5	2 485,3

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Valeur brute à la fin de la période	2 350,7	2 264,2
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(467,1)	(414,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 883,6	1 849,6

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, le Groupe se réfère à la méthode des redevances (*Relief from Royalty Approach*).

Cette méthode s'appuie sur l'idée que si une société possède un actif tel qu'une marque, elle n'a pas à payer des redevances pour bénéficier des avantages liés à son utilisation.

Le montant théorique de ces redevances est assimilé aux revenus potentiels qui seraient générés par la marque, dont la valeur est testée, si elle était détenue par un tiers.

Pour la période close le 30 juin 2022, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close le 31 décembre 2021, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie étaient les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
	Valeur d'utilité	1 408,0	9,6 à 10,5 %	2,8 à 3,2 %

Pour la période close le 31 décembre 2021, aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Valeur brute à la fin de la période	799,2	780,2
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(674,9)	(654,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	124,3	125,5

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Relations clients

Les relations clients sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés.

Ces relations clients sont évaluées selon la méthode du surprofit (*Excess Earnings Approach*), et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les relations clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Valeur brute à la fin de la période	576,6	531,6
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(201,8)	(173,3)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	374,8	358,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces relations clients.

3.1.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de

capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans. Le Groupe a examiné les impacts de l'interprétation de la norme IAS38 « Coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel dans le cadre d'un contrat de type SaaS (*Software as a service*) », impacts qui ne sont pas matériels au 30 juin 2022.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Frais de développement capitalisés	475,2	459,3
Logiciels	164,6	159,8
Autres	33,4	32,0
Valeur brute à la fin de la période	673,2	651,1
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(519,4)	(499,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	153,8	151,9

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 GOODWILL

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *goodwill* (unités génératrices de trésorerie)

correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par le management du Groupe, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Europe	1 966,0	1 833,8
<i>Dont France</i>	819,9	819,9
Amérique du Nord et Centrale	3 000,5	2 750,6
Reste du Monde	688,9	656,8
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	5 655,4	5 241,2

Le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale constitue une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les secteurs opérationnels Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Au sein de ces deux derniers secteurs opérationnels, les UGT les plus significatives sont respectivement la France et l'Italie d'une part, l'Amérique du Sud, la Chine, et l'Inde d'autre part.

Seuls les *goodwill* alloués à l'UGT Amérique du Nord et Centrale et à l'UGT France sont supérieurs à 10 % du *goodwill* total.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Valeur brute au début de la période	5 277,9	4 840,4
- Acquisitions	142,7	271,5
- Ajustements*	(14,5)	(86,1)
- Effet de conversion	286,1	252,1
Valeur brute à la fin de la période	5 692,2	5 277,9
Pertes de valeur au début de la période	(36,7)	(36,7)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	(0,1)	0,0
Pertes de valeur à la fin de la période	(36,8)	(36,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	5 655,4	5 241,2

*Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 ou 12 mois close le	
	30 juin 2022	31 décembre 2021
- Marques	20,1	21,8
- Impôts différés sur marques	(5,2)	(1,0)
- Brevets	0,0	5,1
- Impôts différés sur brevets	0,0	(1,4)
- Autres immobilisations incorporelles	0,0	32,2
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0

Pour la période close au 30 juin 2022, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2021, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des goodwill étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
Europe		1 833,8	7,7 à 22,9 %	2,0 à 5,0 %
Dont France		819,9	7,7 %	2,0 %
Amérique du Nord et Centrale	Valeur d'utilité	2 750,6	8,7 %	3,1 %
Reste du Monde		656,8	9,4 à 14,6%	2,0 à 5,0 %
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE		5 241,2		

Pour la période close le 31 décembre 2021 aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Aménagements des constructions	15 ans

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2022				
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	51,4	677,3	1 966,0	353,7	3 048,4
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(448,2)	(1 656,5)	(213,1)	(2 318,0)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	51,2	229,1	309,5	140,6	730,4

(en millions d'euros)	31 décembre 2021				
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	49,4	630,9	1 918,0	368,8	2 967,1
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(435,2)	(1 607,8)	(204,7)	(2 247,9)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	49,2	195,7	310,2	164,1	719,2

3.4 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS ET CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location ;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat) ; et
- des frais de remise en état.

La valeur des droits d'utilisation d'actifs est ensuite réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis de façon linéaire sur la durée estimée des contrats de location. Cette dernière est déterminée en prenant en compte l'existence d'options de renouvellement et d'options de fin anticipée, dès lors que l'exercice de ces options dépend de la décision du Groupe.

Plus spécifiquement, quelle que soit la nature de ces options, lorsque des dépenses d'investissement significatives sont réalisées sur des constructions louées, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles liées à ces investissements est utilisée pour déterminer la durée estimée des contrats de location de ces constructions.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

	30 juin 2022			
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	553,8	4,6	59,2	617,6
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(298,7)	(2,5)	(32,7)	(333,9)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	255,1	2,1	26,5	283,7

	31 décembre 2021			
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	504,5	5,5	60,0	570,0
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(265,7)	(3,3)	(32,6)	(301,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	238,8	2,2	27,4	268,4

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat

ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

Les dettes financières de location sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyer (excluant les paiements variables et les paiements pour des services, mais incluant, le cas échéant, la valeur de l'option d'achat dans le cas où l'exercice de cette option est jugée probable), en utilisant comme taux d'actualisation le taux d'intérêt qui serait applicable à une entité du Groupe pour la devise et pour la maturité correspondant à la durée estimée du contrat de location.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

L'échéancier des dettes financières de location est indiqué en note 4.6.1.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

L'échéancier des dettes financières de location est indiqué en note 4.6.1.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces

contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

3.5 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Matières premières, fournitures et emballages	632,5	529,3
Produits semi-finis	163,3	145,7
Produits finis	840,8	727,4
Valeur brute à la fin de la période	1 636,6	1 402,4
Dépréciation	(177,0)	(149,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 459,6	1 252,7

3.6 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Par ailleurs, une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

- le défaut de paiement de la contrepartie; ou
- une dégradation de la notation de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Créances clients et comptes rattachés	1 157,3	826,6
Dépréciation	(99,2)	(98,1)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 058,1	728,5

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement.

164,9 millions d'euros de créances clients ont été transférés dans le cadre de ces contrats de cession de créances sur le premier semestre 2022. Les frais en résultant, comptabilisés dans le résultat financier, ont représenté un montant inférieur à 1 million d'euros.

Au 30 juin 2022, ces contrats de cession de créances, qui transfèrent aux sociétés d'affacturage la totalité des risques de crédit et de retard de paiement, ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients pour un montant de

95,8 millions d'euros (79,6 millions d'euros au 31 décembre 2021). Les seuls risques non transférés se limitent au risque de dilution, historiquement très faible.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Echéances inférieures à 3 mois	199,7	151,7
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	47,7	40,4
Echéances supérieures à 12 mois	37,8	35,3
TOTAL	285,2	227,4

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 62,4 millions d'euros au 30 juin 2022 (76,4 millions d'euros au 31 décembre 2021). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	6,8	13,6
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	17,8	27,5
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	37,8	35,3
TOTAL	62,4	76,4

3.7 AUTRES CRÉANCES COURANTES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Avances au personnel	3,0	2,6
Avances aux fournisseurs	94,2	80,8
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	129,5	121,4
Autres créances	43,8	35,6
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	270,5	240,4

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à 3 mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Certains de ces autres actifs financiers peuvent avoir une échéance initiale supérieure ou égale à un an, tout en étant très facilement convertibles.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 2 669,9 millions d'euros au 30 juin 2022 (2 788,3 millions d'euros au 31 décembre 2021). Sur ce montant, 9,2 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2022 (7,3 millions d'euros au 31 décembre 2021).

NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le capital social au 30 juin 2022 est de 1 067 270 984 euros représenté par 266 817 746 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 266 817 746 droits de vote théoriques et 266 668 994 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Le Groupe détient 148 752 actions au 30 juin 2022 contre 678 176 actions au 31 décembre 2021, soit une diminution de 529 424 actions correspondant :

- au rachat net de 450 000 actions en dehors du contrat de liquidité ;

- au transfert de 431 211 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance ;

- à l'annulation de 630 000 actions ;

- à l'acquisition nette de 81 787 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2).

Sur les 148 752 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2022, 34 019 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 114 733 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2022 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2021	267 447 746	4	1 069 790 984	539 064 770
Annulation d'actions propres	(630 000)	4	(2 520 000)	(47 307 842)
Au 30 juin 2022	266 817 746	4	1 067 270 984	491 756 928

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 148 752 actions (678 176 au 31 décembre 2021 dont 645 230 au titre de rachat d'actions et 32 946 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe a racheté 450 000 actions pour une valeur de 38,1 millions d'euros.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 34 019 actions pour une valeur d'acquisition de 2,8 millions d'euros, affectées à la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris. Ce contrat est conforme à la décision AMF du 22 juillet 2018 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 114 733 actions dans le cadre du contrat de liquidité, pour une valeur d'acquisition de 8,3 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2022, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 6,8 millions d'euros et correspondent aux rachats, nets de cessions, de 81 787 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		Période de 6 mois close le	
		30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	A	548,1	481,3
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	B	266 545 461	266 923 173
<i>Dilution moyenne provenant des :</i>			
- Actions de performance		2 135 448	2 197 164
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	C	268 680 909	269 120 337
Options et actions de performance restantes en fin de période		1 888 054	1 818 926
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(531 787)	(1 167 074)
Actions de performance transférées durant la période		431 211	582 035
Résultat net par action (<i>en euros</i>)	A/B	2,056	1,803
Résultat net dilué par action (<i>en euros</i>)	A/C	2,040	1,788
Dividendes versés par action (<i>en euros</i>)		1,650	1,420

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2022, le Groupe :

- a transféré 431 211 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 415 981 actions rachetées sur la période et de 15 230 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a procédé à des acquisitions nettes de 81 787 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2022, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2022, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 2,055 euros et 2,043 euros au 30 juin 2022.

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe :

- a transféré 582 035 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 554 355 actions rachetées sur la période et de 27 680 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 32 926 actions dans le cadre du contrat de liquidité

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2021, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2021, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,804 euro et 1,789 euro au 30 juin 2021.

4.2 PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET PLANS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre *in fine* aux salariés, sauf lorsque la condition de performance est liée au cours de bourse.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plans 2018	Plans 2019	Plans 2020	Plans 2021	Plans 2022
Date d'Assemblée	30/05/2018	30/05/2018	30/05/2018	26/05/2021	26/05/2021
Date du Conseil d'administration	30/05/2018	29/05/2019	26/05/2020	26/05/2021	25/05/2022
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	524 123 ⁽¹⁾	617 818 ⁽¹⁾	461 861	491 477	514 981
dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement au dirigeant mandataire social					
- Benoît Coquart	19 546 ⁽¹⁾	22 954 ⁽¹⁾	11 544	20 544	22 534
	19 546	22 954	11 544	20 544	22 534
Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros)	28,5 ⁽²⁾	31,0 ⁽²⁾	22,8 ⁽²⁾	35,2 ⁽²⁾	31,9 ⁽²⁾
	16/06/2021 ⁽³⁾	16/06/2022 ⁽³⁾	16/06/2023 ⁽³⁾	14/06/2024 ⁽³⁾	11/06/2025 ⁽³⁾
Date d'acquisition des actions	16/06/2022 ⁽⁴⁾	16/06/2023 ⁽⁴⁾	14/06/2024 ⁽⁴⁾	12/06/2025 ⁽⁴⁾	11/06/2026 ⁽⁴⁾
	31/05/2023 ⁽³⁾	31/05/2024 ⁽³⁾	28/05/2025 ⁽³⁾	27/05/2026 ⁽³⁾	26/05/2027 ⁽³⁾
Date de fin de période de conservation	16/06/2022 ⁽⁴⁾	16/06/2023 ⁽⁴⁾	14/06/2024 ⁽⁴⁾	12/06/2025 ⁽⁴⁾	11/06/2026 ⁽⁴⁾
Nombre d'actions de performance ajustées au titre des conditions de performance	(37 046) ⁽⁵⁾	(2 416) ⁽⁶⁾			
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(96 365)	(65 015)	(22 042)	(14 470)	
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2022	(390 712)	(93 274)	(866)		
ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES GRATUITEMENT RESTANTES AU 30 JUIN 2022	0	457 113	438 953	477 007	514 981

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 30 mai 2018 et 29 mai 2019, il a été procédé à un ajustement du nombre d'actions de performance attribuées, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des actions de performance.

(2) Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

(3) Date applicable au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction.

(4) Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction.

(5) Pourcentage d'atteinte des conditions de performance : se référer à la note 4.2.1.3 des états financiers consolidés du 31 décembre 2021.

(6) Ajustements estimés à la date de préparation des états financiers consolidés.

Si l'ensemble des actions de performance des plans 2019 à 2022 étaient attribuées (soit 1 888 054 actions) et si ces actions étaient transférées suite à des augmentations de capital, cela représenterait une dilution de 0,7 % du capital de la Société au 30 juin 2022

4.2.1.1 Plans d'actions de performance 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de trois ans plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans	1/4

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés),

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

4.2.2 Paiements fondés sur des actions (charge IFRS 2)

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 14,6 millions d'euros sur le premier semestre 2022 (15,2 millions d'euros sur le premier semestre 2021).

4.3 RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 5 425,0 millions d'euros au 30 juin 2022.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 1 040,7 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dollar américain	361,2	(13,7)
Autres devises	(524,1)	(608,1)
TOTAL	(162,9)	(621,8)

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont le dollar australien, la livre britannique, la livre turque, le peso chilien, le peso mexicain, le real brésilien, le rouble russe, la roupie indienne, et le yuan chinois.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Ainsi, sur le premier semestre 2022, la contrepartie de l'augmentation de la dette *Yankee* de 26,8 millions d'euros a été comptabilisée en diminution des réserves de conversion. Au 30 juin 2022, un solde total de 90,5 millions d'euros a été comptabilisé en diminution des réserves de conversion, au titre de l'emprunt *Yankee*.

Enfin, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 2,8 millions d'euros sur le premier semestre 2022, soit un solde de 14,0 millions d'euros au 30 juin 2022 venant augmenter les réserves de conversion.

4.4 PROVISIONS

La variation des provisions sur le premier semestre 2022 s'analyse comme suit :

	30 juin 2022					
<i>(en millions d'euros)</i>	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	52,4	126,1	43,6	38,0	72,3	332,4
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations aux provisions	9,2	47,4	3,0	7,4	3,4	70,4
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(4,6)	(12,0)	(0,9)	(12,2)	(7,0)	(36,7)
Reprises de provisions devenues sans objet	(5,6)	(15,9)	0,0	0,0	(0,3)	(21,8)
Reclassements	0,0	0,1	(0,3)	0,0	(0,1)	(0,3)
Effet de conversion	1,3	1,9	2,1	1,7	4,9	11,9
A LA FIN DE LA PERIODE	52,7	147,6	47,5	34,9	73,2	355,9
<i>dont part non courante</i>	29,2	120,6	15,4	3,6	58,2	227,0

La variation des provisions sur l'exercice 2021 s'analysait comme suit :

	31 décembre 2021					
<i>(en millions d'euros)</i>	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	52,0	127,4	40,8	36,6	71,3	328,1
Changements du périmètre de consolidation	(0,1)	0,2	(1,5)	-	1,9	0,5
Dotations aux provisions	15,3	25,9	8,3	20,9	25,4	95,8
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(7,9)	(16,5)	(5,3)	(19,3)	(23,4)	(72,4)
Reprises de provisions devenues sans objet	(8,0)	(12,7)	-	(1,3)	(5,3)	(27,3)
Reclassements	-	-	(0,3)	-	-	(0,3)
Effet de conversion	1,1	1,8	1,6	1,1	2,4	8,0
A LA FIN DE LA PERIODE	52,4	126,1	43,6	38,0	72,3	332,4
<i>dont part non courante</i>	31,8	85,3	13,2	3,7	62,6	196,6

4.5 AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement

comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans l'une des sociétés du Groupe et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
France (note 4.5.1.2)	79,2	103,6
Italie (note 4.5.1.3)	27,2	33,9
Royaume Uni (note 4.5.1.4)	91,7	123,4
Etats-Unis (note 4.5.1.5)	70,8	75,7
Autres pays	56,5	53,7
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI	325,4	390,3

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

(en millions d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	390,3	386,8
Coût des services	4,9	10,0
Coût de l'actualisation financière	3,4	5,6
Prestations versées ou inutilisées	(11,1)	(19,6)
Cotisations des salariés	0,2	0,4
Pertes (gains) actuariels	(68,0)	(24,8)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,0	(0,8)
Effet de conversion	5,6	15,1
Autres	0,1	17,6
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE	325,4	390,3
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	231,2	207,8
Rendement attendu des actifs du régime	2,3	3,8
Cotisations patronales	4,2	8,5
Cotisations des participants	0,4	0,4
Prestations versées	(6,1)	(11,6)
Gains (pertes) actuariels	(32,7)	7,6
Effet de conversion	6,5	14,7
Autres	0,0	0,0
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	205,8	231,2
ENGAGEMENT PROVISIONNÉ AU BILAN	133,2	175,7
Passif courant	4,5	5,0
Passif non courant	128,7	170,7
Actif non courant	13,6	16,6

Les écarts actuariels d'un montant de 35,3 millions d'euros ont été comptabilisés en augmentation des capitaux propres sur le premier semestre 2022.

Ces écarts actuariels de 35,3 millions d'euros correspondent à :

- des gains liés à des changements d'hypothèses financières pour 37,0 millions d'euros ;
- des pertes liées à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,1 million d'euros ; et
- des pertes d'expérience pour 1,6 million d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- États-Unis : Citigroup Pension Liability Index.

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Coûts des services	(4,9)	(4,5)
Coûts financiers nets*	(1,1)	(0,8)
TOTAL	(6,0)	(5,3)

* Le rendement attendu des actifs et les coûts financiers sont présentés pour leur montant net dans les charges financières.

Au 30 juin 2022, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	Royaume-Uni	États-Unis
Titres de capitaux propres	57,8	59,4
Titres de créances	32,5	29,4
Fonds de compagnies d'assurance	9,7	11,2
TOTAL	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 79,2 millions d'euros au 30 juin 2022 (103,6 millions d'euros au 31 décembre 2021). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 79,2 millions d'euros au 30 juin 2022 (103,6 millions d'euros au 31 décembre 2021), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,0 millions d'euros au 30 juin 2022 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2022, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de

2,8 % et un taux d'actualisation de 3,3 % (respectivement 2,8 % et 1,2 % en 2021).

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi.

Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 27,2 millions d'euros au 30 juin 2022 (33,9 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Au 30 juin 2022, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 3,1 % (0,4 % en 2021).

4.5.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni.

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 1,5 % de participants actifs du régime, à 37,6 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 60,9 % de retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 1,6 millions d'euros au 30 juin 2022 (13,3 millions d'euros au 31 décembre 2021). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 91,7 millions d'euros au 30 juin 2022 (123,4 millions d'euros au 31 décembre 2021) et la juste valeur de l'actif des plans de 90,1 millions d'euros au 30 juin 2022 (110,1 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2022 sont une augmentation des salaires de 4,8 % et un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 3,4 % (respectivement 4,7 % et 1,7 % en 2021).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité *Internal Revenue Code*.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec Prudential Financial Inc. Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds

d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits.

L'engagement est constitué à 9,9 % de participants actifs du régime, à 20,5 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 69,6 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 millions d'euros au 30 juin 2022 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2021). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Au 30 juin 2022, le calcul est fondé sur un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 4,1 % (2,5 % en 2021).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, à des personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence ces plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures.

Suite à leur remplacement progressif par les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en instruments de capitaux propres détaillés dans la note 4.2.1, ces plans ne représentent plus de montants matériels dans les états financiers du Groupe.

4.6 EMPRUNTS NON COURANTS ET COURANTS

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts via la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Titres négociables

Legrand France dispose d'un programme de titres négociables à court terme, (NEU CP) dont l'enveloppe a été portée de 700,0 millions d'euros à 1 200,0 millions d'euros le 25 mars 2020.

Un programme de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) a été ouvert le 18 mars 2021 pour une enveloppe de 1 200,0 millions d'euros.

Emprunts obligataires

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375 % par an et a fait l'objet d'un remboursement in fine.

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. Les dates d'échéance respectives de ces deux tranches remboursables in fine sont fixées au 6 juillet 2024 et au 6 juillet 2032 et leurs coupons à respectivement 0,750 % et 1,875 % par an.

En octobre 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 9 octobre 2023. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 1,0 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mai 2020, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 20 mai 2030. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,75 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En octobre 2021, le Groupe a émis son premier emprunt obligataire indexé sur sa trajectoire de neutralité carbone, pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 06 octobre 2031. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

L'indexation sur la trajectoire carbone se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0.50% sur la seule dernière année d'échéance de l'obligation, en cas de non atteinte des objectifs fixés.

Obligations Yankee

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations Yankee pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations Yankee :

- en 2013, pour un montant représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains,
- en 2020, pour un montant représentant au total un nominal de 18,6 millions de dollars américains,
- en 2021, pour un montant représentant au total un nominal de 27,5 millions de dollars américains,
- en 2022, pour un montant représentant au total un nominal de 15,1 millions de dollars américains.

Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, Legrand a conclu avec six banques un Contrat de Crédit permettant au Groupe de bénéficier d'une ligne de crédit multidevises d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an. Dans le cadre de ce contrat, la marge appliquée au-delà des taux de marché est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension de ce Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Au terme de cet accord, la maturité maximum de la ligne de crédit a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

En décembre 2019, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit.

Au terme de cet accord, la maturité de la ligne de crédit multidevises de 900,0 millions d'euros a été allongée jusqu'en décembre 2026. La marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe mais sera augmentée ou diminuée chaque année en fonction du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

Le Contrat de Crédit ne fait pas l'objet de covenant.

Au 30 juin 2022, le Groupe n'effectue pas de tirage sur cette ligne de crédit.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Titres négociables	165,0	220,0
Emprunts obligataires	3 700,0	3 700,0
Obligations <i>Yankee</i>	317,8	304,1
Dettes financières de location	225,4	217,0
Autres emprunts	65,9	64,1
Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette	4 474,1	4 505,2
Coûts d'émission de la dette	(17,4)	(19,3)
TOTAL	4 456,7	4 485,9

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2022 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yankee</i>	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	115,0	400,0	0,0	54,7	37,8
Deux à trois ans	50,0	500,0	317,8	42,5	9,6
Trois à quatre ans	0,0	400,0	0,0	32,7	7,3
Quatre à cinq ans	0,0	0,0	0,0	24,8	11,2
Au-delà de cinq ans	0,0	2 400,0	0,0	70,7	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	165,0	3 700,0	317,8	225,4	65,9

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2021 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yankee</i>	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	155,0	400,0	0,0	51,2	10,7
Deux à trois ans	65,0	500,0	0,0	39,0	37,4
Trois à quatre ans	0,0	0,0	304,1	30,0	9,0
Quatre à cinq ans	0,0	400,0	0,0	23,3	7,0
Au-delà de cinq ans	0,0	2 400,0	0,0	73,5	0,0
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	220,0	3 700,0	304,1	217,0	64,1

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	Période de 6 mois et 12 mois close le	
	30 juin 2022	31 décembre 2021
Titres négociables	(0,05 %)	(0,20%)
Emprunts obligataires	1,00 %	1,15 %
Obligations Yankee	8,50 %	8,50 %
Dettes financières de location	2,42 %	2,49 %
Autres emprunts	3,63 %	3,04 %

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Titres négociables	975,0	320,0
Emprunts obligataires	0,0	400,0
Dettes financières de location	70,4	62,2
Autres emprunts	29,6	44,4
TOTAL	1 075,0	826,6

4.6.3 Analyse des variations des emprunts non courants et courants

Les variations des emprunts non courants et courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Variations n'impactant pas les flux de trésorerie						31 décembre 2021
	30 juin 2022	Flux de trésorerie	Acquisitions	Reclassements	Effet de conversion	Autres	
Emprunts non courants	4 456,7	97,8	0,9	(204,2)	38,2	38,1	4 485,9
Emprunts courants	1 075,0	40,0	0,2	204,2	4,4	(0,4)	826,6
Dettes financière brute	5 531,7	137,8	1,1	0,0	42,6	37,7	5 312,5

4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

L'échéance de reversement attendu des impôts différés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à court terme	102,4	90,8
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à long terme	(897,8)	(841,0)
TOTAL	(795,4)	(750,2)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Pertes fiscales reportables reconnues	27,7	14,4
Actifs d'impôts différés reconnus	6,6	3,5
Pertes fiscales reportables non reconnues	138,5	125,6
Actifs d'impôts différés non reconnus	29,9	27,0
Pertes fiscales reportables totales	166,2	140,0

4.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	132,8	89,9
Salaires et charges sociales	323,4	345,4
Participation et intéressement des salariés	17,4	38,0
Fournisseurs d'immobilisations	16,6	29,5
Charges à payer	188,4	164,1
Intérêts non échus	32,0	36,5
Produits constatés d'avance	40,1	33,7
Autres passifs courants	31,8	37,2
TOTAL	782,5	774,3

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le				
	30 juin 2022			30 juin 2021	
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres		Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres
		Juste Valeur	Conversion		
Autres titres immobilisés		0,0			0,0
Créances clients et comptes rattachés	(0,2)			(0,7)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5		47,5	2,4	12,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,0			0,0	
Emprunts	(39,4)		(26,8)	(37,0)	(10,3)
Instruments dérivés	2,1	42,1	0,0	8,9	(5,6)
TOTAL	(33,0)	42,1	20,7	(26,4)	(3,0)

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

Les obligations *Yankee* libellées en dollars américains sont considérés comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

Le Groupe a souscrit en 2021 un instrument de couverture de taux pour un futur financement. Au 30 juin 2022., cet instrument d'une juste valeur d'un montant de 47,1 millions d'euros (5,0 millions d'euros au 31 décembre 2021) a été comptabilisé en autres actifs financiers avec pour contrepartie la comptabilisation en capitaux propres de la variation, soit 42,1 millions d'euros (comptabilisation de couverture de flux de trésorerie).

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2022						31 décembre 2021
	Valeur au bilan	Coût amorti	Juste valeur	Ventilation par niveau de valorisation			Valeur au bilan
				Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	
ACTIF							
Actifs non courants							
Autres titres immobilisés	1,4		1,4			1,4	2,4
Autres actifs non courants	61,4	47,8	13,6		61,4		62,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	62,8	47,8	15,0	0,0	61,4	1,4	65,0
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	1 058,1	1 058,1			1 058,1		728,5
Autres actifs financiers courants	49,4		49,4		49,4		6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 669,9		2 669,9		2 669,9		2 788,3
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 777,4	1 058,1	2 719,3	0,0	3 777,4	0,0	3 523,2
PASSIF							
Passifs non courants							
Emprunts non courants	4 456,7	439,2	3 720,7	3 720,7	439,2	(0,3)	4 485,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	4 456,7	439,2	3 720,7	3 720,7	439,2	(0,3)	4 485,9
Passifs courants							
Emprunts courants	1 075,0	1 075,0			1 075,0		826,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	908,6	908,6			908,6		810,5
Autres passifs financiers courants	0,1		0,1		0,1		0,0
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 983,7	1 983,6	0,1	0,0	1 983,7	0,0	1 637,1

(1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif.

(2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables.

(3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financier.

Cette politique est détaillée en note 5.1.2 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2021.

5.1.3 Gestion du risque climatique

Le Groupe a considéré les enjeux des changements climatiques dans l'établissement de ses états financiers.

Ainsi, dans le cadre de la gestion des risques et opportunités liés au climat, le Groupe a mis en place une gouvernance spécifique et a apprécié les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques notamment via la réalisation d'une cartographie des risques en 2020 en partenariat avec le cabinet d'experts.

Lors de cette cartographie :

- une revue systématique des activités et de la chaîne de valeur de Legrand en relation avec les risques climatiques a été réalisée avec prise en compte des impacts directs et indirects des risques physiques et de transition ;
- une hiérarchisation des risques et opportunités a été réalisée en fonction l'impact financier et de la probabilité d'occurrence, conformément au cadre de gestion des risques du Groupe. L'impact financier a été estimé sur la base de l'activité de Legrand, des données financières et des rapports et scénarios prospectifs sur l'impact probable du changement climatique (OIT, AIE ou rapports sectoriels).

Ainsi, 19 risques et opportunités ont été identifiés :

- 9 risques de transition et opportunités significatives ont été identifiés ; et
- 10 risques & opportunités modérés ou mineurs ont été identifiés.

Une analyse détaillée des risques physiques liés au changement climatique a été réalisée. Cette analyse démontre une faible sensibilité du Groupe

Fort de ces analyses, aucun impact matériel lié à aux enjeux de changements climatiques n'est attendu à court ou moyen terme. En particulier, ces enjeux climatiques ne sont pas de nature à modifier les différents *business plan* du Groupe

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 4.4 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel déposé le 6 avril 2022 sous le numéro D22-0245 où sont commentées les mesures prises pour limiter l'impact environnemental.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 3.4 : Droits d'utilisation d'actifs ; et
- Note 4.5.1 : Avantages postérieurs à l'emploi.

5.2.2 Opérations courantes

5.2.2.1 Garanties financières

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Garanties concédées à des banques	89,6	115,6
Garanties concédées à d'autres organismes	45,2	45,1
TOTAL	134,8	160,7

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.2.2.2 Contrats de location hors champ d'application de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2022, le Groupe détient des contrats de location court terme ou de faible valeur ne rentrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Ces contrats de location concernent principalement des actifs de faible valeur. Les loyers futurs minimaux relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 30 juin 2022.

5.2.2.3 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations s'élèvent à 32,9 millions d'euros au 30 juin 2022.

5.3 LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Legrand indique avoir reçu le 4 juillet 2022 une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence portant sur la pratique des prix dérogés avec ses distributeurs sur le marché français.

Legrand confirme son attachement au strict respect de la législation en vigueur, et entend exercer pleinement ses droits dans le cadre de la procédure contradictoire qui s'ouvre.

5.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Legrand poursuit sa stratégie de croissance externe ciblée et annonce l'acquisition de Voltadis¹ acteur français des services pour *datacenters*. De la conception à la mise en service, en passant par la fourniture et l'installation, Voltadis propose un accompagnement complet dans la définition de systèmes d'alimentation électrique pour les salles grises de *datacenters*. Basé à Cournon d'Auvergne en France, Voltadis emploie environ 20 personnes avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 13 millions d'euros.

¹ Sous réserve des conditions suspensives d'usage

5.5 RÉCONCILIATION DES CHIFFRES CLÉS

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	202,9	191,7
(Gains)/pertes de change	(0,6)	0,9
Produits financiers	(5,1)	(3,3)
Charges financières	43,8	45,7
Résultat opérationnel	789,4	716,2
Amortissements & dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions	48,4	45,2
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	837,8	761,4

Réconciliation de la marge brute d'autofinancement, du cash flow libre et du cash flow libre normalisé avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
Amortissements et dépréciations	164,6	152,3
Variation des autres actifs et passifs non courants et des impôts différés non courants	68,7	64,3
(Gains)/pertes de change latents	5,2	3,6
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	0,0	(3,4)
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,0	(0,2)
Marge brute d'autofinancement	786,9	697,8
Baisse (Hausse) du besoin en fonds de roulement	(406,5)	(76,1)
Flux de trésorerie des opérations courantes	380,4	621,7
Investissements (dont frais de développement capitalisés)	(61,5)	(58,7)
Produit résultant des cessions d'actifs	2,0	8,3
Cash flow libre	320,9	571,3
Hausse (Baisse) du besoin en fonds de roulement	406,5	76,1
(Hausse) Baisse du besoin en fonds de roulement normalisé	(39,2)	(70,0)
Cash flow libre normalisé	688,2	577,4

Réconciliation de l'EBITDA avec le résultat net de la période :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net de la période	548,4	481,2
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	202,9	191,7
(Gains)/pertes de change	(0,6)	0,9
Produits financiers	(5,1)	(3,3)
Charges financières	43,8	45,7
Résultat opérationnel	789,4	716,2
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	97,7	88,9
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (y compris frais de développement capitalisés) et reversements des réévaluations de stocks de Milestone	65,1	61,6
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
EBITDA	952,2	866,7

Calcul de la dette financière nette :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Emprunts courants	1 075,0	1 641,9
Emprunts non courants	4 456,7	3 869,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 669,9)	(2 965,8)
Dette financière nette	2 861,8	2 545,3

Calcul du besoin en fonds de roulement :

(en millions d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
Créances clients et comptes rattachés	1 058,1		789,2	
Stocks	1 459,6		987,6	
Autres créances courantes	270,5		230,2	
Créances d'impôt courant ou exigible	117,8		63,6	
Actifs/(passifs) d'impôts différés se reversant à court terme	102,4		106,7	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(908,6)		(763,8)	
Autres passifs courants	(782,5)		(695,7)	
Dettes d'impôt courant ou exigible	(55,0)		(43,4)	
Provisions courantes	(128,9)		(140,9)	
Besoin en fonds de roulement	1 133,4		533,5	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



LEGRAND SA

Société Anonyme
BP 523
128, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
87045 LIMOGES Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

LEGRAND SA

Société Anonyme
BP 523
128, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
87045 LIMOGES Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société LEGRAND SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris-la-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Camille PHELIZON

Deloitte & Associés



Olivier BROISSAND

IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES



4

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	65
4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	66
4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION	67

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Benoît Coquart

Directeur Général

4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Camille Phelizon
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003, devenu Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit, et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par les Assemblées Générales Ordinaires du 2 mars 2004, du 27 mai 2010, du 27 mai 2016 et du 25 mai 2022, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Olivier Broissand
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense-Cedex

Nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2017. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Franck Lemery

Directeur Financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
87045 Limoges Cedex

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87

Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe peuvent être consultés au siège social de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandgroup.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois 2022 : 3 novembre 2022

Début de la « *quiet period* ⁽¹⁾ » le 4 octobre 2022

- Résultats annuels 2022 : 9 février 2023

Début de la « *quiet period* ⁽¹⁾ » le 10 janvier 2023

- Assemblée générale des actionnaires : le 31 mai 2023.

Siège social

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

@ www.legrandgroup.com

🐦 @legrand

